

ASSEMBLEE GENERALE du 6 Mars 2015

Le Vendredi 6 Mars 2015, à 18heures, à la Pension, 26 rue du Fort à GRISOLLES, se sont réunis en Assemblée Générale les membres de l' ASSOCIATION DES AMIS DE L' EGLISE SAINT MARTIN DE GRISOLLES, en présence de:

- l' ABBE Jérôme PINEL, curé de la Paroisse,
- M. Patrick MARTY, maire de GRISOLLES, accompagné de Mme Michèle GUERRA, responsable des associations, et M. Jean-Louis PITTON, responsable des travaux.

Jean-Claude TERRIEUX, Président de l'association, remercie tous les membres présents et demande d'avoir une pensée à la mémoire de Maurice GAYOT et Chantal BRUSTET, décédés dans l'année.

Jean VOVIS, secrétaire, donne lecture du PV de l' AG du 6 Mars 2014, qui est approuvé à l'unanimité.

M. le Président fait le **bilan des travaux effectués en 2014** :

- entretien du bâtiment;
- éclairage de la tribune;
- il y a encore un problème pour l'accord des cloches et spécialement du carillon;
- remise en lumière de tout l'éclairage extérieur;
- reconstruction de l'orgue. A ce sujet, grands remerciements à Jean LABRO et Michel MELET.

Marc FRAGNEAU fait l'admiration de tous.

On a apprécié la participation des techniciens de la municipalité pour l'établissement des échafaudages.

Remerciements à M. le Maire pour son souci de faciliter l'amélioration du patrimoine.

M. Bernard GOUBET, trésorier, expose le **bilan financier de 2014**, qui est approuvé et on lui en donne quitus

Renouvellement en tant que membre et président de l'association de Jean-Claude TERRIEUX et **nomination** en tant que nouveau membre de Michel MELET.

PERSPECTIVES 2015

Création d'un site internet de l'association. Le Dr François Régis du CHAZAUD se propose pour s'en charger, sous l'adresse : amis église grisolles.

Journées du patrimoine 2015. Le festival de Jazz a accepté de déplacer sa date. Il y aura le dimanche 20 septembre l'inauguration de l'orgue : messe à 11 h, apéritif, repas convivial sur un des plateaux de l'église, concert.

Il sera lancé une campagne de parrainage de ce grand orgue, les souscripteurs pourront faire graver leurs nom et prénom sur les tuyaux.

Continuation pour obtenir les autorisations afin d'établir un sas vité au fond de l'église. M. le Maire indique que l'architecte des monuments a été sollicité. Il précise également que la réfection de la toiture doit se faire prochainement et qu'il est prévu un jardin sur le plateau nord de l'église.

L'Assemblée générale se termine par un vin d'honneur.